

CORRECTIONS DE CERTAINES TRADUCTIONS DE LA LITURGIE DES HEURES

■ LH I, p.300, l. 7 et suiv. : Athanase

On a considéré qu'il est né d'elle comme pour l'offrande d'un sacrifice.

Un sacrifice a été offert pour lui comme pour un enfant premier-né (littéralement : qui ouvre la vulve)-allusion à Lc 2,23.*

■ LH II p. 565, l. 18 et suiv. : Ephrem

Il est donc venu jusqu'à Eve, la Mère de tous les vivants. Elle était la vigne dont la mort avait ouvert la clôture et il en goûta le fruit. Mais un surgeon s'est levé : Marie, la vigne nouvelle a remplacé Eve, la vigne antique. Le Christ, la Vie nouvelle, a fait en elle sa demeure. Ainsi quand la mort conduisant son troupeau viendrait comme d'habitude, sans méfiance, avec ses fruits mortels, la Vie qui détruit la mort serait cachée dans la Vigne nouvelle

Il est donc venu jusqu'à Ève la Mère de tous les vivants. Elle était la vigne dont la Mort ouvrit la clôture par les propres mains d'Eve, pour en goûter le fruit. Ainsi Ève, la mère de tous les vivants, est-elle devenue source de mort pour tous les vivants. Mais Marie a fleuri, vigne nouvelle à la place de la vigne antique, Ève, et en elle habita la Vie nouvelle, le Christ ; ainsi, quand la Mort conduisant son troupeau viendrait comme d'habitude, s'approcher sans méfiance, la Vie destructrice de la mort se cacherait dans le fruit qui jusque-là produisait la mort.*

■ LH IV, 219 et l. 7 et suiv. : Pierre Chrysologue

Le premier [Adam] a été créé par le dernier [Adam] de qui il a reçu l'âme qui le ferait vivre ; il a été formé par son Créateur ; et celui-ci n'attendait pas que la vie lui soit donnée par un autre.

Celui-ci, le premier Adam, a été formé par celui-là (le dernier), dont il a reçu en plus le principe vital qui le ferait vivre ; celui-là a été façonné par lui-même qui fut son auteur, car il n'attendait pas d'un autre la vie.*

■ LH IV p. 311, l. 17 et suiv. : Fulgence de Ruspe

En eux, c'est donc la grâce qui agit, afin que la justification par laquelle nous ressuscitons spirituellement, commence la transformation du don divin, et ensuite, à la résurrection des corps qui achève a transformation des hommes justifiés, la glorification demeurera parfaite sans subir de transformation.

En eux, c'est donc la grâce qui agit afin que commence en eux, par la justification, la transformation qu'apporte le don divin, cette justification qui est une *résurrection spirituelle*, et ensuite, dans la *résurrection corporelle* qui porte à sa perfection la transformation de ceux qui ont été justifiés, il y aura la parfaite glorification qui durera jusqu'à l'éternité et qui ne bougera plus.*

■ LH IV, p. 972 : André de Crète

Le Christ est l'achèvement de la Loi ; car il nous éloigne de la terre, du fait même qu'il nous élève vers l'Esprit. Cet accomplissement consiste en ce que le législateur, après avoir tout déterminé, a rapporté la lettre à l'esprit, en récapitulant toutes choses en lui, en vivant d'une loi qui est la grâce.

Le Christ est le terme de la Loi : il nous sépare moins de la lettre qu'il ne nous élève vers l'esprit. Car l'accomplissement consiste en ceci que le donateur de la Loi lui-même, achevant toutes choses, transpose la lettre dans l'esprit, récapitulant tout en lui et conciliant la Loi avec la grâce.**

* Retraduit du latin **Retraduit du grec